

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



« L'ALLIANCE DES FEMMES DU DON »

VENDREDI 23 FÉVRIER 2018 - 17h30

Débat organisé par Amnesty International

Espace des Diversités et de la Laïcité, 38 rue d'Aubuisson

À trois semaines du premier tour des élections présidentielles en Russie et dans un contexte d'atteintes aggravées aux libertés individuelles et droits fondamentaux dans le pays, Amnesty International Midi-Pyrénées invite à une conférence-débat avec trois membres de l'Alliance des Femmes du Don sur **les droits des femmes, la répression envers les ONG et les conséquences des conflits armés dans la région.**



Elizaveta CHELAKOVA



Galina KONDRAT



Lyudmila SHEPELENKO

« L'ALLIANCE DES FEMMES DU DON » :

L'UNE DES PRINCIPALES ONG RUSSES

L'Alliance des Femmes du Don est l'une des ONG les plus reconnues à travers la Russie pour son travail en faveur des droits humains. Fondée en 1993 par Valentina Cherevatenko, elle travaille depuis plus de 20 ans sur les droits des femmes et différents sujets relatifs à la promotion et la protection des droits humains dans la région de l'oblast de Rostov et les régions voisines (Caucase).

En 2015, Valentina Cherevatenko est la première personne à être poursuivie dans le cadre de la loi relative aux « *agents de l'étranger* » et risque alors deux de prison. Le 15 juin 2017, les charges contre elle sont abandonnées.

LA LOI RELATIVE AUX « AGENTS DE L'ÉTRANGER »

Promulguée en 2012, cette loi permet de poursuivre pénalement les ONG recevant des financements de l'étranger et prenant part à des « *activités politiques* ». Elle les oblige à s'enregistrer en tant qu'« *organisation exerçant les fonctions d'agent de l'étranger* ». Cette appellation doit par ailleurs être apposée sur tous les documents publics de l'organisation.

Cette loi a un effet dramatique sur les ONG en Russie et porte directement atteinte au droit à la liberté d'association et d'expression. Plusieurs ONG ont dû cesser leurs activités et d'autres risquent la faillite en raison des lourdes amendes qui leur sont infligées. Fin 2017, des dizaines d'ONG restaient toujours sur la liste des « *organisations exerçant les fonctions d'agent de l'étranger* ».

LA LOI SUR LA VIOLENCE DOMESTIQUE

Février 2017, à la suite de la ratification par le président POUTINE d'une modification législative dépénalisant certaines formes de violence domestique, les femmes se retrouvent dans une situation de réel danger. Depuis le dernier rapport publié par AI sur la violence domestique endémique en Russie, il y a plus de dix ans, les autorités n'ont pris aucune mesure pour améliorer la protection des victimes. Au contraire ! Cette nouvelle loi qui vise à banaliser encore davantage les violences domestiques bafoue complètement les droits des femmes.

ATTAQUES CROISSANTES CONTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES DROITS HUMAINS EN RUSSIE

Au cours des 2 dernières années, les restrictions à la liberté d'association, de réunion et d'expression n'ont cessé de croître en Russie. Des personnes ont été inculpées en vertu de la « *loi sur l'extrémisme* », pour avoir critiqué le gouvernement et brandi publiquement, détenu des textes ou objets présentés comme « *extrémistes* ».

Dans ce climat de restriction des libertés, les droits des personnes LGBTI sont particulièrement mis à mal. Si l'homosexualité a été dépénalisée en 1993 et n'est plus considérée comme une maladie mentale depuis 1999, les personnes LGBTI n'en sont pas moins victimes quasi-systématiquement de discriminations, de crimes de haine et de traque sur Internet.

Contacts :

Jacqueline DELOFFRE, responsable Commission Droits des Femmes AI, 06 78 29 10 56

Jean-Claude GOUZE, responsable régional AI Midi-Pyrénées, 06 78 75 98 85

Slafko PETRYSZYN, responsable presse AI Midi-Pyrénées, 06 77 22 87 25